

UNILASALLE

## PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

31/12/2022

### Rappel des objectifs fixés pour un plan de sobriété dans l'enseignement supérieur

Face aux enjeux écologiques, à la hausse massive du coût de l'énergie et à l'occasion de l'annonce du plan de sobriété en septembre 2022, les établissements d'enseignement supérieur ont aujourd'hui la responsabilité d'engager une démarche de sobriété afin de réduire leur consommation énergétique à minima de 10% en 2024 par rapport à l'année 2019.

Dans ce cadre, plusieurs postes de consommation ont été identifiées afin de cibler des actions à mettre en œuvre pour réduire ces consommations :

1. Gestion du parc immobilier
2. Mobilité durable
3. Stratégie d'achats responsables
4. Leviers d'actions pour réduire l'empreinte carbone des activités pédagogiques et de recherche

Cette démarche de sobriété répond à plusieurs enjeux :

- La responsabilité climatique
  - Nécessité de répondre à l'urgence climatique
  - Permettre d'atteindre collectivement les objectifs fixés par l'Accord de Paris
  - Mettre en œuvre concrètement la stratégie Uni4change adoptée par UniLaSalle
- La responsabilité d'établissement d'enseignement supérieur.

Dans ce cadre, un projet de plan de sobriété a été transmis en octobre 2022 afin de présenter les différentes pistes de réflexion et d'actions qu'envisagent UniLaSalle afin d'atteindre les objectifs fixés de réduction de 10% des consommations d'énergie par rapport à 2024 (voir annexe 1 : Projet de plan de sobriété UniLaSalle – octobre 2022)

Ce plan de sobriété se présente comme un document complémentaire de ce projet qui vise deux objectifs principaux :

1. **Présenter le calendrier d'actions prévus pour l'année à venir**
2. **Présenter les actions qui sont déjà menées et en cours sur nos différents campus et qui ont pu déjà obtenir des résultats de réduction de consommation intéressants**

## Plan de sobriété – décembre 2022

L'ambition et l'objectif de ce plan de sobriété, qui s'inscrit dans la stratégie de transformation écologique et sociétale d'UniLaSalle, vise la réduction de notre empreinte carbone et la baisse des émissions de gaz à effet de serre tout en maintenant la qualité de nos activités Formation & Recherche ainsi que la qualité de vie au travail pour les salariés. Conformément à l'engagement n°4 de notre stratégie, il s'agit de gérer nos campus pour viser un impact environnemental positif et contribuer à l'objectif associé : Déployer une politique de sobriété.

L'objectif affiché, en cohérence avec les demandes gouvernementales est donc à minima de réduire nos consommations énergétiques de 10% en 2024, par rapport à 2019. Le travail d'identification des leviers d'actions et de leur mise en œuvre se fait donc en concertation avec les étudiants et salariés, auprès des services concernés, à l'échelle du Groupe UniLaSalle mais également à l'échelle des campus. En effet, les campus d'UniLaSalle accueillent des effectifs étudiants et salariés différents et présentent des caractéristiques immobilières et d'usage variés qui impliquent des plans d'actions différenciés.

### Une démarche pensée en cohérence avec les objectifs fixés dans le cadre du décret tertiaire

En effet, l'année 2022 a été l'occasion pour chacun des quatre campus d'UniLaSalle de finaliser sa déclaration décret tertiaire et de fixer des objectifs clairs de réduction des consommations d'énergie complémentaires de ceux indiqués dans le cadre du plan de sobriété.

Campus concerné	Objectif de réduction de consommation d'énergie à atteindre pour 2030
Campus d'Amiens	En cours de finalisation en cette fin d'année 2022
Campus de Beauvais	-13,8% de consommations d'énergie par rapport à 2021
Campus de Rennes	-14,5% de consommations d'énergie par rapport à 2021
Campus de Rouen	- 6% de consommations d'énergie par rapport à 2021

Grâce au suivi mensuel effectué dans le cadre de la politique qualité des consommations énergétiques de chaque campus, les progrès réalisés peuvent être suivis, analysés plus finement et les actions réorientées si nécessaire de façon plus agile pour être plus efficaces.

### Planification de notre démarche pour 2023 et 2024 afin d'atteindre l'objectif de -10% et être en cohérence avec l'objectif fixé dans le cadre du décret tertiaire

#### Gestion du parc immobilier

Dans le cadre de la gestion du parc immobilier d'UniLaSalle, les objectifs fixés et les actions menées sont propres à chaque campus en fonction de ses spécificités (voir annexe 1 – Projet de plan de sobriété – octobre 2022).

Par ailleurs, le campus de Beauvais, représentant près de 80% des consommations d'énergie et étant le seul dont UniLaSalle est propriétaire, les actions y sont plus simples à être

déployées et leur impact global sur les consommations d'UniLaSalle plus significative. Néanmoins, quatre axes de mobilisation qui ont ou auront vocation à s'étendre au niveau Groupe, sont identifiés pour permettre d'atteindre une meilleure sobriété énergétique et être en conformité avec l'objectif fixé dans la stratégie de transformation écologique et sociétale d'UniLaSalle.

Axes de mobilisation	Descriptif	Calendrier
<p style="text-align: center;"><b>1</b> <b>Optimiser le mix énergétique de nos campus</b></p>	<p>En 2023, une étude sera menée afin d'analyser les différentes opportunités de faire évoluer le mix énergétique du campus de Beauvais afin d'en réduire son impact carbone.</p> <p>Les pistes envisagées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaudière biomasse</li> <li>• Géothermie</li> <li>• Photovoltaïque</li> <li>• Méthanisation</li> </ul> <p>Actuellement, 2% du mix énergétique du campus de Beauvais est couvert par le photovoltaïque. Également, une partie des bâtiments est alimentée en géothermie. Cette analyse menée à Beauvais en démarche pilote pourra permettre en fonction des résultats obtenus des déploiements dont pourront bénéficier les autres campus d'UniLaSalle</p>	<p style="text-align: center;">Année 2023</p>
<p style="text-align: center;"><b>2</b> <b>Renforcer l'isolation de nos bâtiments</b></p>	<p>10M d'EUR annoncés d'ici 2025 pour la rénovation thermique et l'autonomie énergétique des campus.</p> <p>A titre d'exemple, des travaux d'isolation sont déjà actés pour le campus de Rennes, qui vise une meilleure performance énergétique du bâtiment en termes de chauffage.</p>	<p style="text-align: center;">2022-2025</p>
<p style="text-align: center;"><b>3</b> <b>Intégrer des indicateurs et objectifs de sobriété au sein de notre politique qualité</b></p>	<p>Travail de revue de tous les processus qualité d'UniLaSalle et notamment le processus concernant la gestion des bâtiments.</p> <p>L'objectif est d'intégrer au sein des indicateurs du processus concerné, des indicateurs spécifiques permettant un suivi et un pilotage des actions menées en faveur de la sobriété et de la transition énergétique de nos bâtiments.</p> <p>Cet outil nécessaire permettra ainsi, une revue continue de nos objectifs pour plus de cohérence, d'impacts et d'efficacité.</p>	<p style="text-align: center;">1<sup>er</sup> semestre 2023</p>

<p style="text-align: center;"><b>4</b></p> <p><b>Continuer la mobilisation pour généraliser et renforcer les bonnes pratiques et éco-gestes de nos parties prenantes</b></p>	<p>Les premiers résultats déjà observés des actions menées en faveur de la sobriété font état d'une prise de conscience importante des parties prenantes et de l'adoption d'éco-gestes qui permettent d'ores et déjà des réductions visibles de nos consommations d'énergie.</p> <p>Aussi, au cours des mois à venir, les informations sur l'avancée des actions engagées, la consultation des parties prenantes via les GT et/ou COPIL sobriété sur les campus, ainsi que les sensibilisations aux éco-gestes seront poursuivies, avec par exemple un travail spécifique réalisé auprès des étudiants qui logent dans les logements étudiants du site de Beauvais.</p>	<p style="text-align: center;">2023-2024</p>
---	---	--

### Mobilité durable

Dans le cadre du Bilan Carbone réalisé pour l'année de référence 2019-2020 sur les scopes 1, 2 et 3, une enquête de mobilité auprès des étudiants et des salariés des quatre campus d'UniLaSalle a été réalisée. Cette première enquête a permis de lister et prioriser les mobilités à cibler dans le cadre d'une politique de mobilité durable qui est en cours de réalisation pour l'année 2022-2023.

Aussi, dans le cadre du plan de sobriété, complémentaire de la politique de mobilité durable, les mobilités considérées sont :

- Mobilités domicile-campus (étudiants et salariés)
- Mobilité internationale étudiante
- Mobilité liée aux déplacements professionnels
- Mobilité stages des étudiants
- Mobilité des visiteurs externes (rencontres journées portes ouvertes, entretiens d'admission...)

Il s'agit donc d'identifier des leviers d'actions pour réduire l'impact carbone de ces mobilités afin de contribuer à la démarche de sobriété de l'établissement.

Au cours du premier semestre 2023, la politique de mobilité d'UniLaSalle sera formalisée avec l'adoption d'objectifs clairs à atteindre en cohérence avec notre stratégie Uni4change et une démarche bas-carbone. En effet, les déplacements constituent l'un des premiers postes d'émissions de GES pour un Institut comme UniLaSalle.

### OBJECTIF ÉTÉ 2023

- Formalisation d'une **politique de mobilité durable** pour les salariés, étudiants et à destination de nos visiteurs externes avec des objectifs concertés et ambitieux ;
- **Intégration au sein de notre processus pilote Agir pour une transformation écologique et sociétale** d'indicateurs permettant un suivi et un pilotage régulier de la mise en œuvre de cette politique de mobilité ;
- **Collaboration avec les services pédagogiques et de recherche**, notamment, pour assurer une politique de mobilité durable qui permette d'atteindre nos ambitions en matière de qualité d'enseignement et de recherche

## Stratégie d'achats responsables

En 2023 et 2024, un travail de formalisation d'une politique d'achats durables et responsables, déjà prévu au sein de la stratégie Uni4change pour une transformation écologique et sociétale, sera lancé. La politique d'achats durables et responsables se construira en cohérence avec les indicateurs intégrés à la politique qualité (1<sup>er</sup> semestre 2023) pour assurer un suivi régulier et mesurer des résultats de cette politique, notamment en matière d'impact énergétique et environnemental.

Les objectifs à atteindre dans le cadre de cette politique seront établis, notamment à l'aide des données récupérées dans le Bilan Carbone afin d'avoir une analyse fine de l'impact actuel des achats d'UniLaSalle en matière de CO2 pour ainsi être en mesure de définir des cibles claires, réalistes et impactantes.

### OBJECTIF 2024

- **Formalisation d'une politique d'achats durables et responsables** pour réduire, notamment l'impact carbone de nos achats ;
- Intégration d'une démarche d'achats responsables qui valorise le recours aux principes **d'économies circulaire et de fonctionnalité** ;
- **Intégration au sein du processus support Achats de la politique qualité d'indicateurs** qui permettront un suivi, un pilotage des achats réalisés.

## Leviers d'actions pour réduire l'empreinte carbone des activités pédagogiques et de recherche

La variété des activités de recherche et des activités pédagogiques menée au sein des campus d'UniLaSalle nécessite une analyse plus fine des consommations énergétiques associées que les premières données qui ont pu être recollectées dans le cadre du Bilan Carbone de référence (année 2019-2020). Aussi, au cours de l'année 2023, une analyse des émissions de CO2 associée à la démarche Labo1.5 pourra être déployé pour permettre ensuite la mise en place d'un plan d'actions efficace qui permettra d'atteindre les objectifs fixés en matière de sobriété et de transition énergétique.

## De premiers résultats obtenus au cours de l'année 2022

Dans le cadre de la démarche initiée par UniLaSalle, des groupes de travail Groupe, associés à des COPIL campus ont pu et vont permettre un suivi et un partage d'informations nécessaires sur les actions mises en œuvre. Ce fonctionnement à deux échelles a permis la mise en place d'actions rapides dès le début de l'année universitaire, une implication des salariés et des étudiants qui ont pu être informés et sollicités pour contribuer par des idées et des actions pour participer à cet effort de sobriété. En effet, concernant ces premières actions réalisées à court terme et qui permettent d'obtenir quelques données de progrès, elles portent essentiellement sur une amélioration des usages et des comportements des parties prenantes qui a permis des économies d'énergie.

Les éléments partagés ci-dessous (non exhaustif) mettent en lumière les premiers résultats obtenus, qui consolident la démarche à venir.

## Démarche Groupe UniLaSalle

- Déploiement d'un fil de communication pour informer étudiants et salariés des enjeux énergétiques auxquels l'Institut fait face et des actions à porter ;
- Déploiement d'un kit de communication et sensibilisation aux éco-gestes pour permettre l'adoption de meilleures pratiques qui permettront une réduction des consommations d'énergie ;
- Appel aux contributions de bonnes idées, alertes sur de mauvaises pratiques à modifier pour les étudiants et salariés via la création d'adresses email dédiées et de panneaux libres pour s'exprimer.

## Campus d'Amiens

Analyse du décret tertiaire en cours de finalisation

### Actions menées, en cours et prévues pour 2023

- Changement des luminaires en LED ;
- Couper l'eau chaude dans les lave-mains ;
- Mise en place de têtes thermostatiques pour contrôler les températures.

## Campus de Beauvais

### Quelques résultats

- Réduction de 16% des consommations d'électricité en novembre 2022 par rapport à novembre 2021 (NB : 600 chambres étudiantes se chauffent au chauffage électrique)
- 2% de cette réduction peut être affectée à la part du photovoltaïque présent dans le mix énergétique du campus de Beauvais

Ces résultats semblent valider la perception d'une bonne prise de conscience de toutes les parties prenantes et d'une bonne adoption des éco-gestes.

### Actions menées, en cours et prévues pour 2023

- Renforcer les systèmes d'alertes sur les dysfonctionnements pour agir rapidement ;
- Suppression de l'eau chaude dans les lave-mains ;
- Couper les ventilations la nuit ;
- Dans les logements étudiants, réflexion sur des radiateurs intelligents et programmables à distance ;
- Température à 19°C, adaptée en fonction des salles ;
- Entretien des équipements de ventilations.

### Mobilisation/Sensibilisation des parties prenantes

- Forte sensibilisation des référents Développement Durable étudiants sur leur rôle au sein des campus et notamment concernant les sujets de sobriété ;
- Mail à tous les présidents des associations étudiantes pour les avertir sur ces sujets et les mobiliser comme relais auprès des étudiants ;
- Réflexion avec la Direction aux études pour la mise en place d'une ronde avec des étudiants (job service) pour s'assurer que tout est éteint le soir.

## Campus de Rouen

### Quelques résultats :

- Evolution des consommations (mars-août 2022)

- Electricité : - 9 % (6 mois 2021)
- Gaz : - 19 % (6 mois 2021)
- Chauffage : - 12 % (un an par rapport à 2021)

#### **Actions en cours ou prévues pour 2023 :**

- Suppression des onduleurs ;
- Etude pour valider la pertinence d'un branchement sur le chauffage urbain (biomasse) pour la gestion de l'eau chaude.

#### **Sensibilisation/Mobilisation des parties prenantes :**

- Lancement d'un GT sobriété avec les salariés ;
- Lancement GT sobriété avec les étudiants ;
- Comportements et usages qui ont évolué dans le bon sens avec un vrai intérêt pour participer au GT.

## **Campus de Rennes**

#### **Quelques données chiffrées**

- Décret tertiaire : -14,5% en 2030 par rapport à 2021

#### **Actions en cours ou prévus en 2023**

- Changement des luminaires pour des LED – impact sur la réduction de la consommation encore difficile à évaluer
- Travail sur l'entretien des chaudières
- Travail sur les VMC pour une meilleure efficacité et performance énergétique

#### **Mobilisation/Sensibilisation des parties prenantes**

- Travail avec des étudiants sur des nudges pour généraliser les bonnes pratiques

## **Conclusion**

Ce plan de sobriété, complémentaire du projet de plan de sobriété transmis en octobre 2022 présente les axes de mobilisation identifiés par UniLaSalle pour réduire ses consommations d'énergie et leur calendrier associé.

Cette stratégie vise une mise en cohérence et conformité avec deux échéances clefs :

- ➔ 2024 : réduire de 10% ses consommations d'énergie par rapport 2019
- ➔ 2030 : mise en application avec les objectifs fixés dans le cadre du décret tertiaire

Les plans d'actions envisagées, ainsi que la formalisation des politiques (notamment de mobilité et d'achats) sont d'ores et déjà mis en œuvre ou bien en cours de lancement en concertation avec les différentes parties prenantes des campus. En effet, comme souligné lors du projet de plan de sobriété, le travail d'information, de sensibilisation et donc d'appropriation des mesures proposées est essentielle pour atteindre les objectifs fixés.